



ORGANISÉE PAR



ΕT



Fidal et Fidal fiducie ont réuni des universitaires renommés, avocats, notaires et conseillers en gestion de patrimoine, pour promouvoir la fiducie patrimoniale lors du colloque du :

## **JEUDI 12 MAI 2022**

DE 9H00 À 17H30

à l'Institut de Droit Comparé 28 rue Saint Guillaume - 75007 Paris

Quel est l'état du droit positif? Quelles sont les attentes de la pratique? Entre présent et avenir, contexte interne et contextes internationaux, cette conférence sera un moment fort de l'année du 15ème anniversaire de l'introduction de la fiducie dans le code civil. Elle posera la question de l'attractivité de la fiducie française en comparaison avec l'utilisation d'un trust, en gestion de patrimoine. Au cours de cette journée, se succèderont, après les propos introductifs de Michel Grimaldi, et avec l'aimable participation de Mme Anne Caron-Déglise, diverses tables rondes animées par Sabrina Le Normand, Nathalie Peterka, Sara Godechot-Patris, François Barrière, Eric Fongaro et Marie Goré.

12h30-14h00 : Pause (Déjeuner libre)

## 14h00 à 17h30 : Contextes internationaux : Trust et fiducie

14h00-15h30 : Droit comparé : Trust et fiducies venus d'ailleurs

Animateur: Eric Fongaro

Intervenants: Praticiens de droits étrangers [(droit suisse: Me Julien Tron, (cabinet Meyerlustenberger Lachenal avocats), droit américain: Me Paul Tour-Sarkissian; droit anglais: Me Patrick Delas (Russell Cooke); droit italien: Me Massimo Di Terlizzi (cabinet Pirola)], Me Stéphanie Auféril et Me Marine Dupas (Cabinet Arkwood), Me Hélène Peisse (Notaire associé, Ducamp-Monod, Paris) et François Barrière

15h30-15h45: Pause-café

15h45-17h15: Droit international privé

Animateur: Marie Goré

Intervenants: Eric Fongaro, Sara Godechot-Patris, Me Hélène Peisse (Notaire associé, Ducamp-Monod, Paris), Me Stéphanie Auféril et Me Marine Dupas (Cabinet Arkwood), Me Marie-Lorraine Henry (Fidal) et Me Marie Quevreux (Fidal)

17h15-17h30: Conclusion

A partir de 17h30: Cocktail



08h30: Accueil - Café

## 9h00 à 12h30: Contexte franco-français: La fiducie

9h00-9h15: Propos introductifs par Michel Grimaldi et Me Dominique Davodet (Président de Fidal Fiducie)

9h15-10h15 : Présentation de la loi Michel Grimaldi : Aspects civils

Sabrina Le Normand et Michel Collet (CMS Francis Lefebvre) :

Aspects fiscaux

10h15-11h00 : Fiducie et protection des personnes vulnérables Animateur : Nathalie Peterka

Intervenants: Me Hélène Peisse (Notaire associé, Ducamp-Monod, Paris), Mme Anne Caron-Deglise (avocat général près la Cour de cassation), Me Claire Farge (Fidal) et Bruno Berger-Perrin (Ancien Président de Fidal Fiducie)

11h00-11h15: Pause-Café

11h15-12h00: Autour de la transmission à titre gratuit

Animateur: Sara Godechot-Patris

Intervenants : Michel Grimaldi, Me Alexandre Navaud (Notaire associé, Etude Naxso, Angers), Me Claire Farge (Fidal) et

Me Sébastien Comparot (Fidal)

12h00-12h30: Fiducie et titres sociaux

Animateur: François Barrière

Intervenants : Sylvain Theux (Dirigeant de Holding Fortune), Me Dominique Davodet (Président de Fidal Fiducie) et Bruno

Berger-Perrin (Ancien Président de Fidal Fiducie)





ORGANISÉE PAR



ΕT



Fidal et Fidal fiducie ont réuni des universitaires renommés, avocats, notaires et conseillers en gestion de patrimoine, pour promouvoir la fiducie patrimoniale lors du colloque du :

## **JEUDI 12 MAI 2022**

DE 9H00 À 17H30 à l'Institut de Droit Comparé 28 rue Saint Guillaume - 75007 Paris

Quel est l'état du droit positif? Quelles sont les attentes de la pratique? Entre présent et avenir, contexte interne et contextes internationaux, cette conférence sera un moment fort de l'année du 15ème anniversaire de l'introduction de la fiducie dans le code civil. Elle posera la question de l'attractivité de la fiducie française en comparaison avec l'utilisation d'un trust, en gestion de patrimoine. Au cours de cette journée, se succèderont, après les propos introductifs de Michel Grimaldi, et avec l'aimable participation de Mme Anne Caron-Déglise, diverses tables rondes animées par Sabrina Le Normand, Nathalie Peterka, Sara Godechot-Patris, François Barrière, Eric Fongaro et Marie Goré.